

L'HÔTÂ



Attention : vous avez devant vous une reproduction partielle de l'ouvrage *L'Hôtel* N° 9 – 1985

Si vous désirez prendre connaissance de l'intégralité des ses articles, vous avez la possibilité de commander ce numéro auprès du secrétariat : commandes@aspruj.ch

Pour la table des matières complète de ce numéro, consultez notre site internet, rubrique archives

www.aspruj.ch

Dans une ferme près de Lajoux

Restauration du décor peint d'une armoire murale

En pays jurassien, la peinture du mobilier rural n'a certes jamais connu les faveurs dont elle a pu jouir en régions telles que l'Alsace ou la Suisse alémanique. Pourtant, aux Franches-Montagnes et dans le Haut-Jura en général, où il était fait grand usage du sapin, seul bois indigène, aussi bien pour la confection de meubles que l'aménagement intérieur des logis et la construction même des fermes, les paysans ont voulu souvent rompre, par l'emploi de la couleur, la relative monotonie de leur environnement domestique. L'ancien mobilier paysan, de caractère simple et usuel, ayant aujourd'hui disparu en grande partie, il n'est plus guère pour témoigner de ce recours à la couleur que les lambris de chambres - du « poye » en particulier -, lesquels ont été pour la plupart peints à l'huile, en teintes unies et claires, dès la fin du XIX siècle probablement. Mais viennent parfois d'intéressantes découvertes... Ainsi, dans la ferme de Sous-les-Cerneux (commune de Lajoux) appartenant à la famille de M. Joseph Jolidon, la face d'une armoire, encadrée dans un mur de refend de la chambre principale, a révélé récemment un remarquable décor polychrome et figuratif.

Cette armoire murale, il est vrai, est en elle-même d'un type assez élaboré et peu fréquent dans la région, puisqu'elle comprend en son centre un boîtier destiné à recevoir une horloge à poids et balancier ; en l'occurrence, la parenté est évidente avec l'agencement des belles chambres du Haut-Jura français, où l'horloge trouvait habituellement place dans les boiseries mêmes. C'est en enlevant les enduits et autres vernis, apposés sur l'armoire en plusieurs couches, que la maîtresse de maison s'aperçut de la présence de couleurs sous-jacentes. De fait, les panneaux supérieurs des deux grandes portes s'ouvrant de part et d'autre de la gaine réservée à l'horloge ont révélé chacun le portrait en buste d'un personnage masculin. Sur les panneaux inférieurs de ces portes sont apparus des bouquets de fleurs rouges, de même qu'en dessous du boîtier (...)



Vue d'ensemble de l'armoire après la restauration. Les deux petites portes, en haut à gauche, les premières à avoir été décapées, l'ont trop été pour que subsiste le décor qu'elles comportaient sans doute. Quant au panneau de la petite porte centrale, il a été placé provisoirement en attendant l'installation d'un mouvement d'horloge, dont le cadran apparaîtra à cet emplacement.

La fabrication d'une barque à fond plat

Soucieux de compléter mes «Souvenirs du Moulin Jeannotat» publiés dans « l'Hôtâ » N° 7, le rédacteur de cette revue m'a demandé de présenter dans ses grandes lignes le mode de construction d'une barque à fond plat, particulièrement utilisée pour la navigation sur les rivières telles que le « Doubs » où alternent de forts et de faibles niveaux d'eau. En toute modestie, c'est une spécialité qui est en train de se perdre et, à plus de 80 ans, je reste à peu près le seul à savoir les faire. J'en ai fabriqué à maintes reprises, notamment à l'époque où la pêche aux filets se pratiquait encore, ainsi que le flottage du bois.

Vu mon âge avancé et mon état de santé, la barque présentée dans cet article a été construite dans la scierie et avec l'aide de M, Friedli, du Pré Petitjean, sous l'oeil intéressé d'un photographe, M. Laurent Lâchât, instituteur à Glovelier.

(...)



Scène de flottage au Moulin Jeannotat en 1912. La barque est coincée entre le barrage et les grumes, ce qui démontre les dangers de ce métier.



Les «courbes» qui constituent l'ossature de la barque seront découpés dans des planches de bois dur de 5 cm d'épaisseur ou tout autre tronc ayant déjà la forme voulue naturellement.



Manière d'ajuster les « courbes » qui se rejoignent par paire sur la ligne médiane. Par contre les « traversaux » sont d'une seule pièce et vont d'un bord à l'autre *du* plancher.

Présentation du Val Terbi

Conférence de M. Ackermann, ancien maire de Montsevelier,
à l'Assemblée générale de l'ASPRUJ à Courchapoix, 1985.

Le Val Terbi est une région que beaucoup de Jurassiens n'ont jamais vue mais qui est bien connue des touristes bâlois qui, eux, aiment se promener dans ce vallon relativement tranquille, à la campagne verdoyante, aux pâturages nombreux et aux belles forêts traversées par de multiples sentiers pédestres bien signalés.

A Courchapoix, où siège l'ASPRUJ en ce 11 mai 1985, se tenait, il a moins d'un siècle encore, une foire. Cette « Foire de mai » s'appelait aussi la « Foire des chapeaux » car, ce jour-là, les belles du Val Terbi venaient choisir leurs coiffures pour l'été. En automne, même marché, mais c'étaient les grands-mères qui s'y donnaient rendez-vous pour choisir leurs « cales » ou bonnets pour l'hiver. A ces deux foires, bien entendu, on amenait aussi du menu bétail, notamment des chèvres.

Ce charmant Val Terbi, pourquoi est-il peu connu des Jurassiens ? Tout simplement parce que ce coin de pays est un cul-de-sac et que, par conséquent, pour en sortir il faut emprunter les mêmes routes ou chemins que pour y entrer ! En effet, nous n'avons pas de voies de transit, aussi la route de la « Terre sainte » est-elle peu fréquentée en dehors des heures où les ouvriers vont ou reviennent du travail. D'ailleurs, les automobilistes retraités le savent bien, et c'est pour ça qu'ils font volontiers le tour de ce vallon en flânant. Pour cette même raison, les maîtres d'auto-école y viennent durant les premières heures de conduite de leurs élèves.

On m'a souvent posé cette question : « Pourquoi appelle-t-on cette extrémité de la vallée de Delémont : Val Terbi ? » Trois explications peuvent être retenues. Selon certains historiens, ce nom tire son origine du mot patois « terbi », autrement dit « effrayé », « apeuré ». Cette si mémorable frayeur serait née durant la nuit du 18 au 19

octobre 1356, celle du fameux tremblement de terre de Bâle qui dévasta aussi toute la Rauracie. Les habitants du Val Terbi auraient alors été si épouvantés par les glissements de terrains et les chutes de pierres dévalant les pentes du Fringeli, qu'ils se seraient sauvés hors de leurs villages tout « terbis ».

Selon d'autres conteurs, ils furent tout autant « terbis » durant la guerre de Trente Ans, lorsqu'ils virent subitement des soldats suédois dévaler les mêmes flancs du Fringeli.

La troisième explication, qui est ma préférée, a une origine plus géographique. En venant à Courchapoix, chaque membre de cette assemblée, comme tout un chacun, franchit le « Pont de Cran », à l'endroit où trois cours d'eau se rejoignent : la Gabiare, venant de Vermes, la Scheulte, qui donne aussi son nom au Val Terbi car elle traverse Merveulier, Corban et Courchapoix, et, enfin, le ruisseau descendant de Montsevelier, appelé couramment « La Chèvre ». Pour cette raison, certains toponymistes estiment que le nom « Val Terbi » viendrait du fait que trois rivières, en patois trois « biefs », y coulent. Si l'on examine les plans cadastraux de nos communes, on trouve volontiers ce lieu-dit aux abords des cours d'eau, comme par exemple « Tchu-le-Bie » (Sur le Bief). Donc, « ter » proviendrait du latin et signifierait « trois », et, associé avec « bief » ou « bie », il formerait « terbi », d'où l'explication à mon avis la plus valable : Val Terbi, le « Val-aux-trois-rivières ». Je vous laisse bien sûr choisir la bonne version...

On m'a aussi souvent posé cette question : « Pourquoi appelle-t-on ce pays la « Terre sainte » ? Je réponds volontiers que cette terre et ses habitants ne sont et n'ont jamais été plus saints (ni plus superstitieux) que d'autres lieux et d'autres gens... Cependant, je crois que cette (...)

Les porteurs du dais lors des manifestations religieuses hors de l'église paroissiale de Vicques

J'ai longtemps été intrigué en constatant que les porteurs du dais étaient des personnes toujours issues des mêmes familles et non des membres du conseil paroissial. Cette coutume ancrée dans les usages locaux doit certainement avoir une origine bien déterminée, mais laquelle ?

J'ai posé la question aux anciens de la commune, mais je n'ai jamais reçu de réponse précise. A la Fête-Dieu, jusqu'en 1922, les porteurs du dais revêtaient par-dessus leurs habits un ample manteau noir descendant jusque sur les souliers. N'y aurait-il pas une relation entre les porteurs du dais et les membres de la « Justice rurale » ?

Pour tenter d'éclaircir la question, il faut remonter au début du XIX^e siècle. A cette époque (et, bien sûr antérieurement), il n'y avait pas, à ma connaissance, de géomètre officiel habilité à déterminer l'emplacement des bornes et à procéder à la pose de celles-ci. Ce travail incombait alors au groupe de citoyens de la commune qui fonctionnaient comme membre de la « Justice rurale ».

Un règlement fut promulgué par le Grand Bailli de Berne, Rodolphe Würstemberg, en date du 12 février 1818. Nous venions d'être attribués au canton de Berne par le Congrès de Vienne. Voici le préambule de ce document comprenant treize articles.

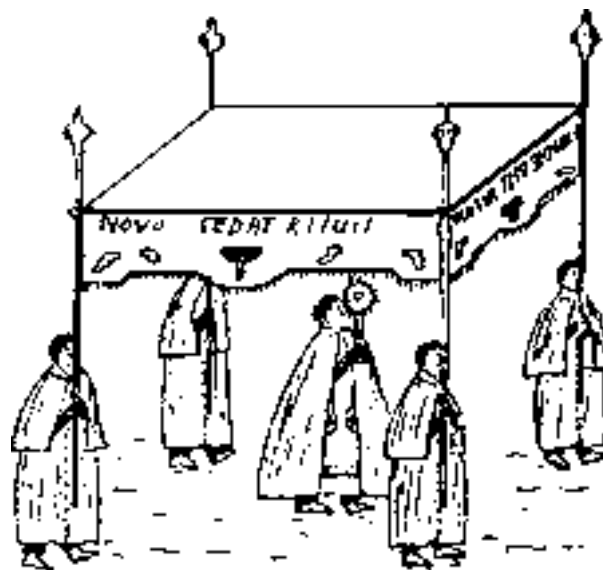
COMMUNE DE VICQUES

Justice rurale

« Extrait des minutes déposées à la Secrétairerie Baillivale de Delémont, canton de Berne.

« Nous Jean Rodolphe Würstemberg, ancien conseiller d'Etat, Grand Bailli à Delémont.

« Voulant déférer au vœu souvent manifesté des communes de ce Baillage qui sollicitent le rétablissement de l'ancienne justice rurale, et faire cesser l'incertitude pénible qui règne dans toutes les opérations qui lui étaient autrefois confiées.



Les porteurs du dais, descendants des familles dont les membres de la « Justice rurale » étaient issus, jusqu'en 1922, revêtaient le manteau jadis porté par les « vieux » lors de la pose des bornes.

« Et considérant que l'introduction des lois qui doivent remplacer la législation française ne pouvant encore avoir lieu, il importe de pourvoir en attendant aux besoins du Pays sur ce point important, avons ordonné et ordonnons. « L'ordonnance du 20 octobre 1711 sur la justice rurale est remise en vigueur pour les communes de la Vallée de Delémont et sera mise en exécution à compter du 1^{er} avril prochain, dans toutes ses dispositions maintenues et modifiées ainsi qu'il suit. (...)

Le réveil des patoisants romans d'Alsace et de Franche-Comté

Mes collègues patoisants d'Alsace et de Franche-Comté seraient J'en suis sûr, comme moi, un peu intimidés en se présentant devant vous, nos frères de l'Ajoie, du Pays Vaudois, des Franches-Montagnes, ceux du canton du Jura et tous les autres.

En premier lieu, parce qu'en matière de sauvegarde de notre patois commun plus que millénaire, tellement imagé et savoureux, vous bénéficiiez déjà d'une expérience prouvée, alors que nous autres sommes encore de petits novices.

Ensuite, parce que vous vous sentez soutenus par les autorités et divers organismes, alors que nous-mêmes, tentons seulement de nous faire reconnaître.

En octobre 1984, nous nous sommes regroupés au sein d'une association qui a reçu comme nom de baptême « Union des Patoisants en Langue Romane de la Trouée de Belfort et des Régions Limitrophes ».

Durant de longues années, les patoisants romans se complaisaient dans une nostalgie résignée et même fataliste, considérant la disparition de cet idiome ancestral comme inéluctable.

Bien sûr, au fond d'eux-mêmes, certains rêvaient, au moins d'un sauvetage sinon d'un renouveau, mais quand à transposer ces bonnes intentions sur un plan concret...

Moi-même, j'avais, un peu flans ce but, pris contact dès 1976 avec M. Paul Burnet, alors responsable des programmes en patois de Radio Lausanne. Il eut d'ailleurs l'amabilité de m'inviter avec mon épouse à la fête des patoisants qui a eu lieu à Mézière en août 1977 et à laquelle nous nous sommes fait un plaisir d'assister.

Puis, par suite d'obligations professionnelles contraignantes et peut-être aussi en raison de la sensation de solitude que j'éprouvais dans cette action, cette tentative de réactivation du patois est demeurée en stagnation.

Et puis, un jour de 1984, M. Etienne Geiss, nouveau maire de la commune de Montreux-Jeune (village du

Haut-Rhin, situé à proximité immédiate du Territoire de Belfort, à 1 km de la ligne de chemin de fer Belfort-Mulhouse, sur le Canal du Rhône au Rhin) a capté sur les ondes de Radio Belfort un message émanant de M. Lucien Renoux de Trévenans (Terr. de Belfort) qui justement lançait un appel en faveur de la sauvegarde du patois.

Par téléphone, l'on s'accorda, sans se connaître autrement, à organiser, à Belfort, une réunion à cet effet.

C'est le coeur battant, que dans la salle de l'Université Populaire de la Cité du Lion, l'on attendit les personnes qui pourraient être intéressées. De 3 à 5 personnes auraient constitué un échec, mais une douzaine aurait déjà été considérée comme un succès ; l'on en attendait vingt au maximum, ils vinrent au nombre de soixante, tous très émus. L'affaire était bien lancée. M. Lucien Renoux, retraité, écrivain-paysan fut élu président de la nouvelle association, les vice-présidents en étant M. François Busser, professeur, et moi-même, retraité du Trésor Public.

Le nombre d'adhérents frôle actuellement la centaine, de tous âges et de tous milieux sociaux. On compte 2 maires: MM. Etienne Geiss de Montreux-Jeune et Serge Prêtât de Vellescot, 2 prêtres, des enseignants en activité ou retraités etc. ainsi que M. Maurice Bidaux, écrivain-paysan de Villars-le-Sec, spécialiste du patois, auteur de 2 glossaires notamment, qui fut nommé par une ovation soutenue, membre d'honneur.

Le champ d'action de l'association s'étend sur plusieurs régions : tout d'abord évidemment le Territoire de Belfort où le patois des contreforts sous-vosgiens comporte des variantes par rapport au nôtre, les 3 secteurs du Haut-Rhin francophones à savoir, 1) Courtavon-Levoncourt, 2) Montreux-Jeune, Montreux-Vieux, Chavannes-sur-l'étang, Magny, Romagny, Valdieu-Lutran, 3) Eteimbes, St.-Cosme, Bellemagny, Bretten et enfin aussi les confins du Doubs et de la Haute-Saône. (...)

Le batteur de faux

Vous ne connaissez certainement pas le hameau de Froidevaux. Il se cache timidement au creux du vallon qui de terrasse en terrasse se faufile du Chauffeur à la frontière française à Soubey, charmant village paressant au bord ensoleillé de la rivière.

Il vit à mi-hauteur des Côtes du Clos du Doubs. Ses quatre fermes sont plantées au bord d'un ruisseau se frayant un chemin sous les frondaisons des arbres fruitiers entourées de jardins à la terre grasse, de murs en dalles nacrées où s'agrippent les orpins et les chélidoinés. Elles sont cernées par les prairies et les pâturages abrupts tachetés du rosé des bruyères et de l'or des genêts.

Et toute la journée et toute la nuit retentit le bruit de la fontaine crachant son eau dans le grand bassin de calcaire.

C'est dans cet endroit charmant que Nicolas Fierobe, paysan aisé, vivait avec ses quatre filles. Oh ! il ne goûtait pas comme nous la poésie des lieux, davantage préoccupé par l'éloignement du hameau, les caprices des saisons, l'état des terres, le prix du bétail, des produits de la ferme et surtout, l'avenir de son exploitation.

Il n'avait pas de fils pour reprendre le « bien ». Ses quatre filles, de vingt-trois à vingt-huit ans, paysannes et ménagères accomplies, ne manquaient pas de galants, car elles étaient bien jolies ces demoiselles ! Gaies, espiègles, cachottières surtout. Elles s'entendaient à merveille pour favoriser les rendez-vous avec leurs amoureux. Sans s'en être rendu compte Nicolas Fierobe se retrouva un beau jour seul avec l'aînée, Zoée, dans sa trentième année. Elle était bien avenante aussi, mais ayant été quelque peu délaissée avec sa chevelure rousse, son visage marqué de quelques grains de vérole. Et pourtant elle les aimait les garçons !

Le père ne pouvait être au four et au moulin. L'âge « venait » aussi. Zoée remplaçait bien la mère, partie vers le bon Dieu en mettant au monde la cadette, mais pour

le reste, elle ne pouvait suffire. Il engagea donc un valet.

L'Eugène, solide et beau garçon de vingt-cinq ans lui avait été recommandé par son beau-frère, le maire d'Indevillers, la commune française voisine de Froidevaux. Nicolas Fierobe s'aperçut rapidement qu'il avait eu la main heureuse. De caractère gai, docile, il s'adapta rapidement à toutes les tâches de la ferme. Connaissant bien les bêtes, la culture, habile à réparer les outils, au travail du bois, ayant bon contact avec les marchands de bétail. Le fermier se frottait les mains. Il se montra de moins en moins autoritaire avec son valet, lui laissa de plus en plus de responsabilités. Une idée commençait à germer en son cerveau. L'Eugène ne pourrait-il remplacer le fils que sa femme ne lui avait pas donné ? Il fallait aviser, le temps passait. Zoée avait déjà coiffé la Ste-Catherine depuis belle lurette. On ne voyait plus de soupirants grimper la côte de Froidevaux comme au temps où les quatre soeurs demeuraient encore à la maison.

Comment attirer le jeune homme dans les filets de sa fille ? Il n'était pas homme à imposer sa volonté à son enfant, comme le faisaient encore certains paysans. Le souci le rongait. Pauvre Nicolas !

Il n'était pourtant pas nécessaire qu'il se fit tant de soucis en cette affaire. La Zoée n'était pas de bois et l'Eugène encore moins. Ils ne furent pas long à s'accorder. Une semaine ne s'était pas écoulée que la paysanne franchissait le grand pas. Le valet la retrouvait presque chaque jour sur le tas de foin.

L'Eugène ne manquait pas d'esprit d'observation, loin de là. Chaque soir, dès la première pousse de l'herbe, le maître prenait les faux et les battait pour le fauchage du lendemain matin. Dès que le bruit du marteau frappant la faux se faisait entendre, Zoée s'en allait prestement à la grange, plaçait la petite échelle permettant d'accéder au tas de foin où l'Eugène ne tardait pas à la rejoindre. (...)

Le quiperlibresson

par Hughes Richard

Le père se console avec la chèvre. Pourtant Miquette n'est pas le genre de bête à se laisser embabouiner par des caresses. Elle broute à l'opposé du verger, dédaigneuse, énigmatique. De la sympathie, de la tendresse, elle n'en éprouve que pour sa progéniture.

« Miquette ! Miquette ! cesse de faire ta grosse tête ! » la supplie affectueusement le père.

Tandis que la chèvre recule en tirant sur sa corde, un oiseau noir au bec criard, tombé miraculeusement du ciel, tourne autour d'elle en l'affligeant de bêlements persifleurs. Miquette, d'abord intriguée par l'outrecuidance de cet effronté, s'en offusque et le prend en chasse sur toute la surface du verger. Mais, par d'hilarantes feintes, de subtils retournements, d'astucieuses envolées, le volatile se soustrait aux foudres de ranimai qui ne boxe que du vide. Vexation suprême : en se retournant avec élégance, l'oiseau noir se faufile entre les cornes de sa poursuivante ! A chaque exploit du turlupin, le père, admiratif, applaudit en se tordant les côtes, ce qui n'est pas du goût de la chèvre. Puis, comme sur un coup de baguette magique, le faux merle s'évapore.

« Tu sais son nom ? m'interpelle le père encore conquis par les voltiges de l'oiseau-moqueur.

- L'oiseau à l'Oncle Pierre !
- Qu'est-ce que tu ergotes ?
- Parfaitement ! C'est l'Oncle Pierre qui l'a découvert !
- Ineptie ! Ineptie !
- Demande à grand-mère.
- Le quiperlibresson est aussi vieux que le monde.
- Le qui...quoi ?
- Le quiperlibresson.
- Quel nom bêta !
- A moi, il me plaît. Il sonne juste et clair...
- ... Quand on arrive à le prononcer.
- Patience ! ça viendra... Paris ne s'est pas bâti en un jour. Si on essayait en attendant ?

- D'accord !
- Le qui...
- Le qui...
- Pour l'instant c'est du beurre. Le quiper...
- Le quiper...
- Extra ! Le quiperli...
- Le quiperli...
- Un dernier effort. Le quiperlibresson.
- Le quirlibéton !
- Patatras !
- Je ne pourrai jamais...
- Ne pleurniche pas pour cette babiole.
- Je ne pleurniche pas !
- Excuse-moi.
- Il y en a beaucoup de ces...
- Quiperlibressons ?
- Ouais.
- Pas que je sache. Ils émigrent, ils débarquent. On ne sait pas pourquoi. Il paraît que c'est un oiseau de Chine. Moi, j'ai eu la chance d'en avoir un autour de mon berceau.
- Tu inventes !
- Pourquoi est-ce que j'inventerais ?
- Grand-mère s'en souviendrait.
- Pas forcément ! Avec l'âge, mâtin, on oublie tout. Tu verras. On oublie qu'on a eu des jouets, on oublie les jaunisses, les coqueluches, les bastonnades, les noms des oncles et des tantes qui ont dîné cent fois à notre table. Durer est un cimetière. On oublie les poux, les épidémies, les guerres, c'est terrible. A la fin, on oublie de respirer !
- Est-ce qu'il est méchant ?
- Penses-tu ! Pas pour un sou. Il a ses humeurs, ses têtes de turc. Qui n'en a pas ? Mais méchant, non ! J'ai remarqué qu'il n'aimait guère les femmes.
- Tiens !
- S'il attaque, il pique toujours à la même place. (...)

La restauration de la BALANCE à Asuel



Avant... Le 12 juillet 1981. (Photo Antoine Valley)

Jusqu'à une époque très proche de nous on se souciait bien peu de conserver les anciens bâtiments. Et pour cause: l'inutile ou plutôt l'inutilisable était supprimé et l'on reconstruisait selon les mêmes canons et avec les mêmes matériaux. Il s'agissait en quelque sorte d'une simple substitution. A partir du moment où technique de construction, matériaux et finalité des maisons sont remis radicalement en question - par commodité ce moment peut être fixé à la première Guerre mondiale - les maisons anciennes se voient abandonnées, oubliées, rasées. Sans être remplacées. Leur nombre se résorbe comme peau de chagrin, d'autant plus si leur espèce est rare, en tout cas raréfiée. Nos contemporains sont en train de vivre ce phénomène avec une douloureuse acuité. Ils ont le pénible privilège de décider de la survie de tel ou tel témoin construit du passé. C'est le pain quotidien de l'ASPRUJ et, à une échelle plus modeste, de son relai le plus efficace en terre ajoulote, l'ASB ou Association pour la sauvegarde de la Baroche.

Il y a quatre ans la BALANCE à Asuel, vide depuis longtemps, était promise à la démolition. Les deux associations ont réussi à éviter l'irréparable, mieux encore, à rendre à son état premier cette modeste bâtisse d'un autre âge, au prix d'un investissement en courage, persévérance, temps et argent sans commune mesure avec sa valeur objective. Mais avec l'intime conviction de faire oeuvre nécessaire et impérieuse.

La BALANCE, si étrange mais non étrangère, a été construite selon toute vraisemblance vers 1776 en pans de bois, comme dans le Sundgau voisin. Quoique déjà singulière par son aspect déroutant, elle l'est devenue de plus en plus par le simple fait de la disparition de ses semblables, si bien qu'à elle seule elle fait figure de relique. La détruire eût été impie, la transplanter ailleurs, sacrilège. Elle est restée dans son milieu naturel, c'est le plus beau cadeau qu'on lui pût faire.

Or donc l'avis de démolition paraît dans le « Journal officiel » en mars 1981. L'ASPRUJ et l'ASB y font opposition. Les tractations durent deux ans et demi, avec des moments d'inquiétude résignée et d'espoir retenu. En mai 1982, lors de son assemblée générale à Asuel, l'ASPRUJ visite la BALANCE. Finalement, en octobre 1983 la « Fondation la BALANCE » voit le jour. Le sort de la bicoque repose désormais sur quelques idéalistes. Il faut faire vite. Ce le fut, et bien.

Voici pour commencer la BALANCE en l'état où elle se trouvait il y a dix ans. Rien, en apparence, ne peut retenir l'attention du passant, si ce n'est la situation du bâtiment : il rase la route, ce qui sera le principal grief qu'on lui fera et par conséquent un argument de poids pour tenter de le démolir ; ou de ses dimensions : la BALANCE (8,4 m sur 4,2 m) est bien chétive comparée aux constructions voisines ; ou encore sa toiture dont l'angle aigu contraste avec le profil large et imposant des fermes du quartier. L'annexe édifiée vers 1860 se voit

NOS FERMES JURASSIENNES QUEL AVENIR ?

Cette exposition présente les résultats d'une étude menée par l'IREC (Institut de Recherche sur l'Environnement Construit, de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne).

Auteurs de l'exposition : Lydia Bonanomi, Gérard Chevalier, avec une collaboration de Marcellin Babey

Graphisme : Jean-Noël Pellaud

Caricatures : Charles Duboux

Maquettes : Département d'Architecture EPPL, Chaire de première année.

Ont collaboré à la recherche :

- Pour l'IREC : Marcellin Babey, Michel Bassand, Lydia Bonanomi, Gérard Chevalier, Charité Dubouz, Silvio Cuindani, Bernard Zurbuchen.
- Pour l'institut d'Economie Rurale (EPFZ) : Luisella Coppi, Markus Wespi.
- Pour le HBF (Institut für Hochbauforschung, EPFZ) : Jürg Blaser, Mario Rinderknecht, Stefan Wanner.
- Pour le Département d'Architecture : Frédéric Aubry, Plemenka Supic.

Une partie de la recherche a été commandée par le Service cantonal de l'aménagement du territoire qui, par ailleurs, a apporté son soutien à l'exposition.

DU MÊME VILLAGE UN AUTRE USAGE

LES GENEVEZ



•Des familles de paysans-artisans

Au début du siècle encore, une même famille de trois générations se partageait le même logement dans une ferme. Cette famille exerçait, outre l'agriculture, diverses activités complémentaires. Un tel était forgeron, tonnelier ou tailleur. Dans la plupart des cas une personne au moins travaillait à l'établi d'horloger, à domicile ou dans un atelier familial créé dans l'une ou l'autre des fermes du village.



•Solidarité obligée

Proche de l'autarcie, La vie sociale et économique était intense, confinée au village. Les multiples tâches de l'agriculture ainsi que l'entraide individuelle, monnayée ou non, étaient une nécessité depuis des générations.



•Des maisons dont on prenait soin

L'entretien des maisons par les paysans allait en général de soi, car leur reprise par Les plus jeunes se faisait le plus souvent du vivant des anciens. Il n'empêche que tous n'avaient pas les mêmes ressources pour procéder à de tels travaux.

Au 19^e siècle et au début du 20^e siècle, les modernisations consistent principalement à agrandir des fenêtres et à construire un canal de fumée, au travers de la vieille voûte de la cuisine.



•La vie commence à changer

Les premiers signes du changement social et économique dans l'environnement construit apparaissent vers 1900 et s'échelonnent jusqu'en 1939 : d'abord, pose des lignes électriques, construction d " une fabrique d'horlogerie, de petites maisons familiales non paysannes, ensuite amenée de l ' eau courante et abandon des citernes, asphaltage des routes, enfin avec les premières cessations d'exploitation, disparition de fumiers, de greniers et de remises. (...)